

ÉDUCATION PRIORITAIRE EN DANGER :

LYCÉES DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE : TOUTES ET TOUS EN GRÈVE RECONDUCTIBLE À PARTIR DU 3 JANVIER À L'APPEL DE L'AG DU COLLECTIF «TPMZ»

Le gouvernement cache l'insuffisance des moyens dévolus à l'école par une multiplication de sigles qui se succèdent les uns les autres, années après années (ZEP, REP, REP+, Zone violences...) réformes après réformes. Néanmoins les personnels des établissements du 93 ne sont pas dupes : les moyens gagnés pendant les grandes grèves de 1998 ont fondu comme neige au soleil, les classes sont surchargées, les dispositifs d'aides aux élèves sont insuffisants...

Le gouvernement zappe les lycées de la ZEP et la colère gronde...

Quels dispositifs d'aide ?

Lorsqu'en 2015, l'éducation prioritaire est réformée et que les ZEP deviennent des REP, la grande majorité des lycées est laissée de côté. Seuls les anciens lycées classés ECLAIR (5 dans le 93) bénéficient d'une politique d'éducation prioritaire (des pseudos « seuils » d'élèves par classe, primes...). D'autres lycées du 93 bénéficient en toute opacité de deux autres dispositifs :

- le classement en zone « sensible » dont la liste ni le nombre n'est pas connu. Ce classement permet aux personnels une prime.
- le classement en zone de « prévention violence » (ou politique de la ville) ne dépend pas de l'Education Nationale.

Ce classement permet une bonification de points pour les mutations.

De la poudre aux yeux ! Ces deux classements (« zone sensible » et « zone prévention violence ») n'engagent pas de moyens améliorant les conditions d'études des élèves ni de travail des personnels. Ils favorisent les mutations par des bonifications de points ou engagent de maigres primes.

Ils n'imposent pas de véritables seuils ni d'augmentation des DHG. Les seuils appliqués de manière aléatoire dans les établissements sont sans cesse repoussés. Les DHG restent quant à elle encore insuffisantes dans de nombreux lycées pour que les élèves bénéficient des heures d'enseignement prévues par le cadre légal.

Et

les 60 000 postes?

Le ministère a annoncé que la promesse de création de 60 000 postes serait tenue.

Mais il n'y aura eu que 35 200 postes vraiment créés depuis 2012, tout compris (1^{er} et 2nd degrés, enseignement agricole, supérieur et non enseignant-e-s et même pour le privé). En effet il faut tenir compte du remplacement des départs à la retraite qui ne sont pas des créations de postes et des 24 000 stagiaires qui sont en fait à mi-temps devant les élèves.

Dans la pratique ? Aujourd'hui, il n'est pas imaginable pour les proviseurs des lycées de réunir deux classes pour un cours magistral d'histoire-géo (un prof pour deux classes) ou encore de diviser la classe en deux durant certaines heures afin de créer des demi-groupes lorsque la DHG ne le prévoit pas pour pallier au trop grand nombre d'élève dans la classe privant ainsi les élèves d'une partie de leurs heures d'enseignement dans certaines disciplines (1h toutes les deux semaines).

Les lycées ont déjà organisé plusieurs mobilisations d'ampleur. Il s'agit maintenant d'étendre la mobilisation à l'ensemble de l'éducation prioritaire, qui nous concerne toutes et tous ! (voir au verso)

Pour un plan d'urgence dans le 93, faisons grève le 3 janvier :

- création de 2500 postes pour revenir aux chiffres de 2003,
- Une réduction du nombre d'élèves par classe en école, collège et lycée,
- La diminution du temps de service hebdomadaire avec un temps de concertation prévu dans notre EDT,
- création de postes de Vie Scolaire, d'agent-e-s et de personnels médico-sociaux.

1^{ER}, 2ND DEGRÉ : LES RÉFORMES PASSENT ... L'ÉCOLE TRÉPASSE !

La mobilisation doit s'étendre au-delà des lycées, c'est par des grèves de tous les personnel-le-s- 1^{er} et 2nd degré que nous obtiendrons enfin les 2500 créations de postes dont nous avons besoin et des seuils d'élèves par classe !

COLLÈGE

Les discours réactionnaires accusent le collège unique de tous les maux, afin de mieux remettre en cause son existence : échec scolaire, baisse du niveau... Le FN et les syndicats réactionnaires comme le SNALC défendent la fin du collège unique. Les gouvernements successifs servent la soupe à cette politique en cassant toujours davantage le collège et en organisant l'échec scolaire. Le bilan de la réforme du collège va dans ce sens : perte des heures destinées aux dispositifs d'aide ou à diversifier l'offre de formation (allemand, latin, arabe, section sportive...) et perte d'heures disciplinaires pour les élèves (demi-groupe bi-hebdomadaire et non plus hebdomadaire). En ce qui concerne les moyens, nous sommes aujourd'hui dans la même situation, en terme de taux d'encadrement, qu'à la veille de la grande explosion de 1998, avec un ratio nombre d'heures d'enseignement / nombre d'élèves (seul critère à même de quantifier réellement l'évolution des moyens) à 1,352. La réforme de l'éducation prioritaire, qui a laissé trop de collèges en dehors de la carte alors qu'ils auraient pu y être, ne s'est aucunement soldé par des moyens d'enseignement supplémentaire, et la pondération du temps de service se traduit trop souvent par des heures supplémentaires et des réunions à n'en plus finir. SUD Education 93 porte d'autres réponses à l'échec scolaire : des seuils d'élèves par classe, la moitié des horaires disciplinaires en demi-groupe... pour cela il faut recruter des enseignant-e-s et non mettre les collèges en difficultés en leur imposant toujours plus d'heures sup'.

AGENTS

Dans les collèges et les lycées, les effectifs agents ne cessent de baisser : non-remplacement des départs à la retraite, suppressions de postes, transformation de postes titulaire en postes précaire... Dans les lycées, c'est 650 personnels en CUI qui ne seront pas réemployé-e-s ! Cette politique manageriale menée aussi bien par la région que par le département nuit au bon fonctionnement des établissements et met en danger la santé physique et psychologique des agent-e-s soumis-e-s à toujours plus de pression de la part de leur hiérarchie. Les allègements des postes de travail ne sont trop souvent pas respectés, ou refusés, malgré les avis médicaux. A titre d'exemple, 30 % des agent-es des lycées ont des restrictions médicales. Les agent-e-s ont entrepris plusieurs journées de grève bien suivies dans le département pour réclamer de meilleures conditions de travail et des créations de postes. Certains lycées sont parvenus grâce à des grèves intercatégorielles réunissant tous les personnels à sauver des postes menacés de suppression. Néanmoins, nous devons étendre ces mobilisations pour obtenir de véritables avancées dans tout le département.

ÉCOLE

Trois ans après son passage en force par le gouvernement, la réforme des rythmes scolaires ne cesse d'engendrer de la colère : cette réforme reste néfaste pour les élèves, les enseignant-e-s et les animateur-trice-s. Elle participe à une territorialisation de l'éducation et fait passer les préoccupations budgétaires des mairies avant l'intérêt et la sécurité des élèves.

Alors que les écoles doivent faire face aux effets désastreux de cette réforme, le manque de remplaçant-e-s se fait de plus en plus criant et nuit aux conditions de travail des personnels et d'études des élèves. Dans les écoles du 93, on compte 20.000 journées non remplacées depuis 2015 alors même que les enseignant-e-s ne sont pas plus absent-e-s dans le 93 que dans d'autres départements.

Nos élèves perdent ainsi un an de scolarité du fait des non-remplacement entre la maternelle et le lycée. Il manque 300 postes de remplaçant-e-s titulaires dans le 93 pour remédier à cette situation. Nous dénonçons la contractualisation d'une partie de plus en plus importante du personnel en charge des remplacements. Au-delà de la précarité que ces pratiques généralisent, c'est clairement une mise en cause progressive de nos statuts qui est en cours.